



Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/FSU-Val-d-Oise-no93-Special-election.html>

FSU Val d'Oise n°93 Spécial élection

- Congrès départementaux et nationaux -



Publication date: lundi 9 novembre 2015

Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

Cette année - scolaire - se tiendront le congrès départemental (le 7 janvier au matin pour les commissions sur chacun des thèmes et les 14 et 15 janvier 2016 pour les réunions plénières, à la maison des syndicats de Cergy, 26, rue Francis Combe), puis le congrès national de la FSU du 1er au 5 février 2016 au Mans.

Dans cette période où les droits des travailleurs sont attaqués, le congrès est l'occasion pour chaque syndiqué de participer démocratiquement à la vie de sa fédération et à l'élaboration de sa feuille de route pour les trois prochaines années.

C'est aussi une occasion supplémentaire de s'exprimer sur l'activité des trois dernières années.

Les textes nationaux sont publiés dans la revue fédérale POUR. Ils sont aussi consultables en ligne sur le site de la FSU. Le site de la FSU 95 affiche également un certain nombre de documents utiles.

Bien entendu, les militants et les syndiqués du Val d'Oise sont invités à participer au congrès départemental.

François CREVOT

Secrétaire Départemental

Comment voter ? :

Dates du vote : Le vote a lieu du 5 au 26 novembre 2015.

Adhérents des syndicats nationaux qui organisent eux-mêmes le vote : Pour les adhérent(e)s du SNUipp, du SNES du SNEP, le bulletin de vote est fourni par les syndicats nationaux dans leurs publications respectives.

Autres adhérents : Pour tous les autres adhérents, vote par correspondance. Nous reproduisons le bulletin de vote en dernière page de la présente publication.

Il doit être envoyé sous double enveloppe à la

FSU95 Maison des Syndicats, 26 rue Francis Combe, 95000 Cergy

où il sera dépouillé.

Modalités du vote par correspondance : Le bulletin reproduit en p. 8 de la présente publication est glissé dans une enveloppe sans signe distinctif ; cette enveloppe est glissée à son tour dans une seconde enveloppe adressée à la FSU95. Au dos seront indiqués les nom, prénom, syndicat de l'électeur ou électrice ainsi que sa signature.